

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suppression des ZFE : fin d'un dispositif injuste pour les habitants et inefficace pour l'environnement

L'Assemblée nationale a adopté ce jour la loi de simplification, actant notamment la suppression des zones à faibles émissions (ZFE), qui interdisaient progressivement la circulation des véhicules les plus polluants dans plusieurs grandes agglomérations.

Pour Véronique Sarselli, présidente de la Métropole de Lyon, cette décision met fin à une mesure devenue injuste et déconnectée des réalités du terrain : « *C'est enfin une décision équilibrée face à un dispositif devenu dogmatique et inapplicable.* »

Une fracture sociale... malgré un parc déjà en forte amélioration

Depuis leur mise en place, les ZFE ont profondément divisé les habitants. Dans la Métropole de Lyon comme ailleurs, elles ont imposé des contraintes fortes à ceux qui dépendent de leur voiture pour travailler.

« *Elles ont caractérisé les citoyens en deux catégories : ceux qui vivent préservés en centre-ville et les autres qui paient pour travailler avec plus de difficulté* » déplore Véronique Sarselli.

Pourtant, les chiffres* montrent que le parc automobile s'est déjà transformé en profondeur ces dernières années. Entre 2011 et 2025, les véhicules les plus polluants (Crit'Air 3, 4 et 5) ont chuté de plus de 60 %, passant de 482 000 à moins de 185 000 véhicules.

À l'inverse, les véhicules les moins polluants (Crit'Air 1 et 2) ont été multipliés par plus de cinq, passant de 117 000 à plus de 640 000 véhicules. Dans le même temps, les véhicules électriques, quasi inexistantes en 2011, représentent désormais plus de 24 000 véhicules.

Pour la présidente de la Métropole de Lyon, ces données traduisent une réalité claire : la transition écologique du parc automobile est déjà engagée, portée par le renouvellement naturel des véhicules.

Accompagner plutôt qu'exclure

Dans ce contexte, Véronique Sarselli dénonce une mesure anti-économique dont les conséquences ont directement pesé sur les habitants et les actifs.

Pour la présidente de la Métropole de Lyon, ces chiffres traduisent une réalité claire : la transformation du parc est déjà engagée.

« *L'écologie ne peut pas être une écologie d'exclusion. Elle doit accompagner les Grands Lyonnais dans leurs transitions et non les pénaliser* » conclut Véronique Sarselli.

La suppression des ZFE doit désormais permettre d'ouvrir une nouvelle phase, fondée sur des politiques plus justes et plus efficaces.

*Source : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/le-parc-de-vehicules-au-1er-janvier-2025-dans-les-territoires-zfe-et-les-territoires-de-vigilance>